

**génération digitale,
+ qu'une copie
conforme**

devillard.ch



Industrie

L'achat de nouveaux avions de combat s'accompagnerait d'affaires compensatoires.

► PAGE 3

Conformité

Troisième volet dans ce numéro de la série sur l'intelligence économique.

► PAGE 5

Hôtellerie

Le Groupe Rey a maintenu ses établissements ouverts, malgré le Covid-19.

► PAGE 7

FISCALITÉ

Alourdir la charge fiscale, c'est réduire les prestations

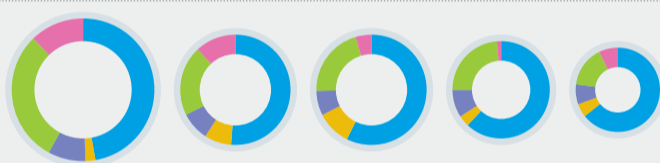
En temps de crise et de vaches maigres, la voie de la facilité consisterait à actionner le levier fiscal pour renflouer les caisses de l'Etat. Pourtant, Genève est déjà, de tous les cantons suisses, celui qui exploite beaucoup ses ressources fiscales. Augmenter encore les impôts réduirait la croissance de ses ressources et aurait un impact indéniable sur les prestations.

POTENTIEL DE RESSOURCES ET EXPLOITATION DU POTENTIEL FISCAL, EN 2020

(années de calcul: 2014-2016) ainsi que recettes des cantons et communes, en 2017

Potentiel de ressources, pour 2020 (1) (2)

- Revenus des personnes physiques
- Revenus des personnes physiques imposés à la source
- Fortune des personnes physiques
- Bénéfice des personnes morales sans statut fiscal particulier
- Bénéfice des personnes morales avec statut fiscal particulier



ZOUG BÂLE-VILLE GENÈVE ZURICH VAUD

Potentiel de ressources, pour 2020 (1)

	ZOUG	BÂLE-VILLE	GENÈVE	ZURICH	VAUD
Potentiel, en francs par habitant (surface du cercle)	85471	49961	49206	41643	34184
Indice du potentiel des ressources (Suisse = 100)	249,7	146,0	143,7	121,7	99,9
Rang (1 = canton avec le plus de ressources par habitant)	1	4	5	6	8

Exploitation du potentiel fiscal, pour 2020 (1)

	ZOUG	BÂLE-VILLE	GENÈVE	ZURICH	VAUD
Exploitation du potentiel fiscal, en %	11,2	29,4	33,7	21,8	32,0
Indice de l'exploitation du potentiel fiscal (Suisse = 100)	44,8	118,1	135,2	87,5	128,3
Rang (1 = canton avec le plus de ressources par habitant)	1	22	26	9	24

Recettes des cantons et communes en franc par habitant, en 2017

	ZOUG	BÂLE-VILLE	GENÈVE	ZURICH	VAUD
Recettes fiscale, en franc par habitant	10078	15375	16657	9554	11371
Recettes totales, en franc par habitant	16025	26695	23536	15351	17511
Rang (1 = canton avec les recettes totales les plus élevées)	6	1	2	8	4

(1) Années de calcul 2014-2016

(2) Les répartitions fiscales, dettes et créances entre cantons, qui apparaissent lorsque les contribuables changent de canton, sont attribuées proportionnellement aux diverses composantes du potentiel de ressources.

Du fait de la crise sanitaire, les prévisions économiques sont pour le moins moroses à moyen terme. Le chômage augmente et le PIB est en recul. L'impact de cette crise est sans précédent. Cette récession touche d'autant plus l'économie genevoise que son tissu, en comparaison avec le reste de la Suisse, est composé de secteurs particulièrement affectés, à l'instar de l'événementiel ou du commerce de matières premières. Il est d'ores et déjà possible d'affirmer que la situation est grave pour l'économie et, donc, pour l'emploi et pour les recettes fiscales.

Des finances publiques dans le rouge

À cette situation de crise économique plus marquée à Genève que dans le reste de la Suisse s'ajoute la difficulté du canton à maîtriser ses dépenses publiques. En effet, le déficit prévu au budget 2020 s'élève à près de 600 millions de francs. À cela s'ajoutent les dépenses extraordinaires liées aux indemnités octroyées lors de cette crise, faisant grimper le montant au milliard de francs. Comme l'a rappelé le 12 juin dernier la grande argentière Nathalie Fontanet dans la « Tribune de

Genève », les finances cantonales sont donc dans le rouge vif. Et en cette période de vaches maigres, il ne faudra pas trop compter sur les rentrées fiscales provenant des entreprises pour renflouer les caisses de l'Etat.

Genève, un canton qui exploite beaucoup ses ressources fiscales

Certains sont tentés d'actionner le levier de l'impôt pour renflouer les caisses de l'Etat. Pourtant, le canton de Genève se montre particulièrement gourmand lorsqu'il prélève l'impôt. C'est ce que révèle

une étude statistique menée par l'Administration fédérale des finances (AFF) et reprise par l'Office cantonal de la statistique (Ocstat) (cf. graphique ci-contre). En effet, le fisc genevois s'approprie 33,7 % des ressources imposables du canton alors que la moyenne suisse se situe à 24,9 % en 2020.

Les ressources imposables sont comme celles des forêts : plus on les exploite, moins vite elles se renouvellent. Genève est le 5^e canton disposant des ressources imposables les plus importantes. Mais il est aussi, avec Bâle-Ville, celui qui les exploite le plus. Se basant sur une observation statistique conduite entre 2008 et 2020, l'Ocstat constate que les cantons qui les exploitent le plus enregistrent généralement une baisse de ces mêmes ressources. En d'autres termes, une hausse de la charge fiscale ralentit la croissance de celles-ci.

supérieure. Or, l'impôt sur les personnes physiques touche un certain nombre d'entrepreneurs, à savoir ceux qui exploitent une entreprise de personnes. Dans ce cas, en effet, l'entreprise est imposée en même temps que le revenu et la fortune de l'entrepreneur. Il s'agit, souvent, d'indépendants, ceux-là même qui ont déjà été lourdement touchés par les mesures de restriction sanitaires durant la crise du Covid-19.

De ce fait, il est indispensable, avant d'actionner le levier fiscal en période de crise, d'anticiper les risques d'un alourdissement par l'impôt. Car si la fiscalité et les finances de l'État sont intimement liées, il ne suffit pas d'augmenter l'une pour que l'autre se porte mieux. D'abord parce les contribuables les plus touchés par cette hausse sont souvent les plus mobiles.

Effectivement, seul 1% des contribuables paie un tiers de l'impôt sur le revenu, alors que plus d'un tiers des contribuables en est exempté. Pour ne pas faire fuir les gros contribuables, qui financent une grande partie des prestations publiques, il est donc primordial de ne pas trop les ponctionner.

Ensuite, en temps de crise, l'impôt ne doit pas représenter une charge trop lourde pour les entreprises et en particulier les PME, déjà en difficulté, car les entreprises créent de l'emploi et de la richesse.

suite page 2

**À GENÈVE 33.7%
DES RESSOURCES
VONT AU FISC CONTRE
24.9% EN MOYENNE SUISSE**

Des taux d'imposition élevés

En comparaison nationale, le canton de Genève connaît une fiscalité des personnes physiques très lourde pour les classes moyenne et

VINCENT SUBILIA
Directeur général



Ce sont nos entreprises qui créent la richesse!

ÉDITORIAL

Les entreprises durement touchées par la crise ont fait preuve d'une agilité et d'une résilience remarquables. Alors que l'existence de nombre d'entre elles est toujours menacée, les entreprises s'adaptent et tentent autant que faire se peut de préserver les emplois.

C'est aussi en ce sens que la CCIG se bat aux côtés des entreprises. Depuis le début de la crise, elles sont nombreuses à avoir été impactées par les mesures de restrictions sanitaires. La Chambre de commerce a plaidé auprès des autorités pour que les entrepreneurs, qu'ils soient cadres, dirigeants ou indépendants, puissent être indemnisés pour la perte de gain subie. Elle se bat encore aujourd'hui afin que le versement de ces indemnités se poursuive jusqu'au mois de septembre pour les entreprises qui subissent encore de telles pertes.

Cette crise ne doit cependant pas être un prétexte pour l'Etat de se servir dans la poche des patrons. Bien au contraire, les entreprises ont besoin d'alléger leurs charges pour maintenir les emplois, s'adapter, innover et rester compétitives. Toutefois, certains ne voient pas cette situation du même œil. Les projets pour alourdir la charge fiscale des entreprises et des particuliers sont multiples: suspension du bouclier fiscal, suspension des forfaits fiscaux, taxe de solidarité ou encore l'initiative « zéro pertes » sont autant d'exemples qui démontrent que le combat pour une fiscalité modérée est permanent. D'ailleurs, concernant cette dernière initiative sur laquelle nous voterons le 27 septembre prochain, la gauche souhaite revenir sur le compromis de la RFFA. Elle propose une hausse d'impôts pour les personnes morales et un renforcement de la fiscalité des personnes physiques.

Ce sont pourtant nos entreprises qui créent la richesse. Ce n'est pas en ponctionnant davantage ces dernières que les finances publiques se porteraient mieux, comme le démontre le dossier du CCIGinfo. Genève compte déjà parmi les cantons qui exploitent le plus ses ressources fiscales. Cessons donc de prendre nos contribuables pour des vaches à lait et tâchons de les garder à Genève avec une fiscalité moins étouffante.

suite de la page 1 ►

INDICE DU POTENTIEL DES RESSOURCES ET INDICE DE L'EXPLOITATION DU POTENTIEL FISCAL, PAR CANTON EN 2020



(1) En raison du processus de taxation, des données d'une qualité suffisante ne sont disponibles qu'avec un certain retard; par ailleurs, l'assiette fiscale agrégée peut fluctuer fortement. Pour ces raisons, le calcul du potentiel de ressources s'effectue à l'aide de moyennes triennales (par exemple moyenne des années 2014-2016 pour l'année de référence 2020).

(2) Le potentiel de ressources des cantons est calculé à partir de l'assiette fiscale agrégée. Il représente l'ensemble des ressources taxables créées dans un canton. L'indice du potentiel des ressources rapporte le potentiel de ressources par habitant du canton à celui de l'ensemble des cantons (ensemble des cantons = 100).

(3) L'exploitation du potentiel fiscal correspond au rapport entre les recettes fiscales effectives d'un canton et son potentiel de ressources. L'indice de l'exploitation du potentiel fiscal rapporte la valeur de l'exploitation du potentiel fiscal du canton à celle de l'ensemble des cantons (ensemble des cantons = 100).

GUIDE DE LECTURE

Indice du potentiel des ressources: les cantons situés à droite de la ligne correspondant à l'indice du potentiel des ressources = 100 disposent d'un potentiel de ressources par habitant supérieur à la moyenne nationale; les cantons situés à gauche disposent d'un potentiel de ressources par habitant inférieur.

Indice de l'exploitation du potentiel fiscal: les cantons situés au-dessus de la ligne correspondant à l'indice = 100 imposent une charge fiscale supérieure à la moyenne nationale; les cantons situés en dessous imposent une charge fiscale inférieure.

Ligne rouge: les cantons situés au-dessus de la ligne rouge génèrent des recettes fiscales par habitant supérieures à la moyenne nationale; les cantons situés en dessous génèrent des recettes fiscales par habitant inférieures.

Des propositions de hausses d'impôts à rejeter

Plusieurs projets visent à alourdir encore la charge fiscale de ses contribuables. La pandémie à peine jugulée, la gauche genevoise a déposé un projet de loi pour suspendre le bouclier fiscal. Pour rappel, Genève avait introduit ce principe, avec un plafonnement à 60 % du revenu dévolu à l'impôt afin de ne pas rendre ce dernier confiscatoire. Déjà proposée en 2018, cette idée avait été combattue avec succès par les milieux économiques et la majorité du Grand Conseil. Une suppression de ce bouclier, ne serait-ce même que provisoirement, ferait fuir les gros contribuables du canton.

Par ailleurs, le peuple genevois sera amené à se prononcer le 27 septembre prochain sur l'initiative dite « zéro pertes ». Cette initiative lancée par l'extrême gauche avec le soutien des Socialistes et des Verts propose de revenir sur le compromis de la RFFA qui fixe un impôt sur le bénéfice des entreprises à 13,99 % à Genève. Elle demande que, dorénavant, l'impôt soit progressif.

En d'autres termes, l'acceptation de cette initiative engendrerait une hausse d'impôt pour les personnes morales. Celle-ci interviendrait au moment même où les entreprises sont durement touchées par la crise du Covid-19. Elle étranglerait les rares entreprises qui pourraient faire des bénéfices en 2020.

Genève serait le seul canton à procéder de la sorte, ce qui pousserait des sociétés à s'implanter dans d'autres, comme dans le canton de Vaud voisin qui pratique déjà une fiscalité des entreprises plus légère. Contrairement aux affirmations de

leurs partisans, ces propositions n'augmenteront pas forcément les rentrées financières de l'Etat. Ce que tend à prouver l'étude statistique mentionnée plus haut.

Une aide véritable pour les entrepreneurs

C'est en allégeant la charge fiscale des entrepreneurs que l'on favorisera l'emploi et l'investissement et que l'on dynamisera l'économie en ces temps de crise. Le Grand Conseil genevois devrait faire un geste en ce sens en votant un projet en suspens depuis plusieurs années devant sa Commission fiscale. Celui-ci vise à déduire l'outil de travail de la fortune personnelle de l'entrepreneur.

Une déduction de la fortune investie dans l'entreprise personnelle doit être rendue possible, car l'entrepreneur qui prend un risque en investissant ses avoirs crée, par ailleurs, des emplois et de la richesse qui profitent à l'ensemble des parties prenantes du canton. ■



Téléchargez l'app CCIG!

Gratuite et ouverte à tous,
cette application donne accès
aux offres proposées par
les Membres de la CCIG



www.ccig.ch/blog/2020/05/Une-application-mobile-pour-la-CCIG

À GENÈVE 1%
DES CONTRIBUABLES
PAIE PRÈS D'1/3
DE L'IMPÔT

AFFAIRES COMPENSATOIRES

Avions de combat : les enjeux économiques

Le peuple suisse se prononcera le 27 septembre sur le principe d'acquisition de nouveaux avions de combat. Au-delà des enjeux sécuritaires, les affaires compensatoires liées au contrat d'achat permettront de soutenir l'activité industrielle et technologique en Suisse.



Le dossier du remplacement des avions de combat F/A-18C/D Hornet et F-5E/F Tiger ressurgit une fois de plus. La proposition d'achat de 22 avions Gripen du constructeur suédois Saab pour un montant de 3,1 milliards de francs avait essuyé un refus devant le peuple à 53,8 % des voix en 2014. Cette fois, il s'agira de se prononcer uniquement sur le principe d'acquisition de nouveaux avions de combat d'ici 2030 pour une enveloppe de 6 milliards de francs, le modèle n'étant pas encore sélectionné. Quatre constructeurs ont en effet soumis leur fleuron à la procédure d'évaluation : le français Dassault avec le Rafale, l'européen Airbus avec l'Eurofighter (vendu par l'Allemagne) et les constructeurs américains Boeing et Lockheed-Martin avec respectivement le F/A-18 Super Hornet et le F-35A. Si le peuple se prononce favorablement, il reviendra au Conseil fédéral de choisir l'avion et le constructeur le plus à même de fournir les prestations attendues. Selon le même calendrier, mais cette fois sans référendum possible, un nouveau système de défense sol-air sera également acquis en parallèle, pour un montant de 2 milliards de francs. Les deux systèmes de défense sol-air en lice sont proposés par les États-Unis (Raytheon Patriot) et la France (Eurosam SAMP/T).

Le volet économique...

Bien que ces acquisitions répondent à des besoins en matière de sécurité et de souveraineté, la conclusion des contrats d'achat s'accompagne également de compensations économiques : c'est ce que l'on appelle les *affaires compensatoires*. En effet, lors d'acquisition de systèmes d'armements

étrangers, l'acheteur exige généralement que les constructeurs confient des mandats à des entreprises du pays commanditaire pour la totalité ou une partie de la valeur contractuelle. Les *affaires compensatoires directes* sont des affaires en lien immédiat avec l'acquisition d'un armement spécifique : les prestations fournies par des entreprises suisses sont intégrées dans l'armement acheté, sous la forme de productions sous licence complète ou partielle, de rapports de sous-traitance, de co-entreprises ou d'autres formes de coopération. Les *affaires compensatoires indirectes* ne portent pas sur l'armement acquis, mais découlent de son acquisition. Ce type d'affaires porte principalement sur des mandats industriels, des transferts de technologies, des investissements, un soutien marketing ou un soutien à la vente.

En l'occurrence, l'arrêté fédéral sur lequel le peuple se prononcera prévoit que les constructeurs étrangers qui obtiendront les mandats devront compenser 60 % de la valeur contractuelle par l'octroi de mandats en Suisse : 20 % directement et 40 % indirectement dans le domaine de la base technologique et industrielle en lien avec la sécurité : industries métallurgique, électronique, horlogère, optique, aéronautique, des machines, etc. Une répartition géographique des affaires compensatoires est également prévue : 65 % en Suisse alémanique, 30 % en Suisse romande et 5 % en Suisse italienne. Cela devrait permettre de compenser le fait que les principales industries actives dans l'armement se situent en terre alémanique.

Ces affaires compensatoires permettent ainsi de renforcer la base technologique et industrielle nécessaire pour disposer d'une industrie aéronautique et militaire adaptées. En effet, les entreprises suisses qui bénéficieront des affaires compensatoires auront la possibilité d'exploiter des technologies de pointe et de développer de nouvelles compétences. Les recettes fiscales devraient également s'accroître en adéquation avec la hausse d'activité

liée à ces mandats. Au-delà des enjeux de sécurité, le renouvellement de cette flotte permet donc de maintenir et de développer tout un pan de l'industrie suisse et de garantir des emplois.

... est aussi diplomatique

Bien entendu, les enjeux sont également diplomatiques, car un tel investissement s'accompagne d'un partenariat durable. Une collaboration avec la France (Rafale) ou l'Allemagne (Eurofighter) permettrait par exemple la réalisation d'exercices communs, l'utilisation par la Suisse de terrains d'entraîne-

ment français ou allemands, le développement des missions de police du ciel existantes, le partage d'expériences. Les Américains pourraient toutefois tirer leur épingle du jeu en misant sur des arguments économiques. Bien que la Suisse soit neutre, une collaboration avec un pays membre de l'OTAN est privilégiée. En effet, les constructeurs russes et chinois n'ont pas été invités à participer à l'appel d'offre pour des raisons stratégiques.

Il s'agira donc de considérer les volets sécuritaire, diplomatique et

économique qui accompagnent l'acquisition de ces nouveaux avions de combat. Il est vrai que cet achat représente un budget considérable, mais se priver d'une défense aérienne à même de remplir ses fonctions signifierait également une perte considérable pour les industries suisses. De plus, si la défense helvétique s'oriente à raison vers la coopération internationale, cela ne dispense pas de déployer des efforts en ce sens : la coopération repose en effet sur le principe selon lequel chaque partenaire fournit des prestations en adéquation avec ses moyens. ■

<p>HEG – Genève FORMATION CONTINUE</p> <p>Dynamisez votre carrière !</p>	<p>MAS Management de la sécurité des systèmes d'information</p>	<p>Executive MBA</p>
<p>DAS Gestion des Risques d'Entreprise</p>	<p>DAS Management Durable</p>	<p>DAS Transformation Stratégique de l'Entreprise</p>
<p>DAS Responsable Communication</p>	<p>DAS Résilience et Santé Organisationnelle</p>	<p>CAS Audit Interne</p>
<p>CAS Business Analyse & Design</p>	<p>CAS Veille Stratégique</p>	<p>CAS Gestion de PME</p>
<p>CAS Management de Projet Agile</p>	<p>CAS Recherche de fonds</p>	<p>Toutes les formations continues en emploi proposées par la HEG-Genève www.hesge.ch/heg/fc</p> <p>h e g Haute école de gestion Genève</p> <p>Hes · SO GENÈVE Haute école spécialisée du sud-ouest suisse</p>

ENQUÊTE CONJONCTURELLE

L'égalité homme-femme: un luxe de grand?

Lors de chaque Enquête conjoncturelle, la CCIG en profite pour poser une question liée aux conditions cadre. Cette année, elle a choisi de s'intéresser à l'égalité homme-femme, qui fait partie des Objectifs du développement durable.

Le respect de l'égalité hommes-femmes est intégré dans les documents ou principes directeurs (statuts, règlement ou charte) de 56 % des entreprises répondantes. Toutefois, seules 24 % de celles-ci comptent au moins une moitié de femmes cadres. Cette proportion tombe à 18 % parmi les dirigeants et à 13 % parmi les administrateurs.

S'agissant de l'égalité salariale, 30 % des répondants ont procédé à une analyse, 29 % pratiquent la transparence salariale, mais seulement 4 % ont obtenu une certification.

En termes de congé parental, 29 % des entreprises accordent un congé maternité supérieur à ce que prévoit la Confédération. La taille de l'entreprise est, ici, déterminante: plus l'entreprise est grande, plus elle a tendance à accorder du temps supplémentaire.

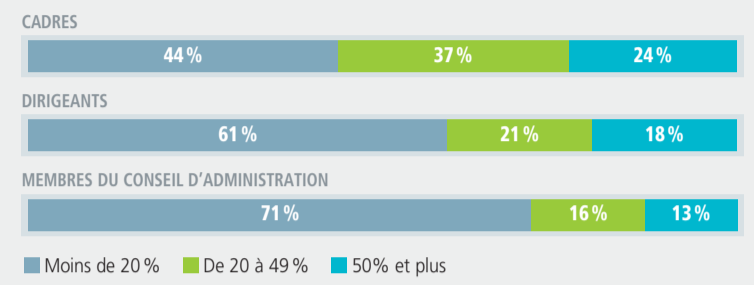
C'est ainsi le cas de 67 % des sociétés de plus de 500 collaborateurs, mais seulement de 28 % de celles qui comptent entre 10 et 49 personnes.

Trois quarts des répondants offrent également un congé paternité. Dans 24 % des cas, il est de 1 ou 2 jours mais de 3 à 5 jours pour 36 % des répondants. Un quart (27 %) tout de même n'en offre aucun. ■

Les autres résultats de l'Enquête conjoncturelle ont été présentés dans le CCIGinfo de mai 2020: www.ccig.ch/publication/cciginfo

POURCENTAGE DE FEMMES

Au sein de votre entreprise, quel est le pourcentage de femmes parmi:



L'Enquête conjoncturelle de la CCIG

L'Enquête a été conduite du 13 février au 20 mars 2020 (avant le semi-confinement dû au Covid-19). Le questionnaire a été adressé à 2200 entreprises. 492 entreprises ont répondu, soit un taux de réponse de 22 %. Les secteurs sont représentés de manière relativement homogène avec une dominante des secteurs « conseils » (19 % des réponses) et « bâtiment » (12 %). À noter également que 41 % des réponses proviennent de petites entreprises de moins de 10 employés et 77 % de sociétés de moins de 50 salariés. 53 % des entreprises répondantes réalisent plus de 90 % de leur chiffre d'affaires en Suisse ou avec des clients domiciliés en Suisse, tandis qu'à l'autre extrémité du spectre, 14 % y réalisent moins de 10 %.

ORGANISATION DU TRAVAIL

L'agilité organisationnelle: clé de la réussite?

Le deuxième webinar du cycle de conférences « Les entreprises face au Covid-19 », organisé par la CCIG et Loyco, a donné un éclairage sur les nouvelles formes d'organisation du travail et les solutions qu'elles apportent.

Malgré ses lourdes répercussions économiques, la crise actuelle aura au moins eu le mérite de révéler les atouts de l'agilité organisationnelle: un mélange de flexibilité et d'innovation dans la gouvernance des entreprises, qui se reflète dans la manière dont les décisions se prennent, comment les fonctions de support (RH, comptabilité) sont organisées. L'entreprise Loyco s'est dès ses débuts fondée sur la décentralisation et la digitalisation. « D'ailleurs, nos clients n'ont quasiment pas ressenti de différence pendant le semi-confinement », souligne Christophe Barman, fondateur de Loyco. La confiance en l'autre est le principe directeur de l'agilité, où la coordination remplace le contrôle. Plutôt que de faire des feedbacks incessants, Loyco préfère miser sur un journal de bord et un partage de gouvernance, favorables à l'émergence de solutions pratiques. « Il y a finalement peu de risques à faire réellement confiance aux collaborateurs », dit Christophe Barman. En toute logique, la flexibilité se fait plus spontanément dans les petites

structures que dans les grandes, où l'agilité nécessite de repenser la structure des départements et les différents rôles des personnes.

L'agilité opérationnelle, elle, concerne la gestion de projets et des clients. Joann Dobler, Product Owner de Qoqa (société vaudoise née en 2005 qui compte 500 000 membres pour 120 collaborateurs) explique que Qoqa avait décidé d'adopter d'emblée une gestion par projet au sein de ses équipes. La société a choisi l'outil Scrum, qui se fonde sur des cycles de 15 jours, où chaque team travaille sans la pression d'une performance pure ou d'une dépendance hiérarchique. L'intelligence collective sert de moteur pour faire avancer les dossiers. « Une agilité qui convient parfaitement à notre modèle d'affaires basé à 80 % sur les applications mobiles », remarque Joann Dobler, qui conclut: « Être agile nous a aidés à faire face à un événement imprévu de façon naturelle, sans devoir modifier notre organisation actuelle et notre roadmap. »

Une transformation heureuse

Représentant la société Aprotect SA basée à Carouge, sa directrice générale Anne-Sophie Blaesi a partagé son expérience constructive de la crise. Dans cette entreprise d'installation technique, le défi n'était pas gagné d'avance.

Composée surtout de collaborateurs âgés et peu versés dans le télétravail, elle a néanmoins réussi à ce qu'une bonne partie du personnel œuvre depuis son domicile. Pour cette entreprise familiale, il a surtout fallu oser changer les habitudes. Mais l'électrochoc a permis à Aprotect de simplifier ses processus, de conserver certaines technologies, d'identifier ses faiblesses et de changer les mauvaises habitudes. « J'ai dû me résoudre à activer la RHT, mais nous avons bien communiqué à l'interne, en utilisant les technologies disponibles, ce qui était tout nouveau pour les collaborateurs plus âgés », relève Anne-Sophie Blaesi.

La grande interrogation sera de gérer la sortie de crise. Pour Aprotect, l'acquisition d'une flexibilité devrait lui permettre d'aborder au mieux le retour à la normale. Pour Qoqa, le retour au bureau n'est pas un facteur de stress, car 80 % du personnel fonctionne en télétravail.

Quant à Loyco, la poursuite du travail en home office ne devrait pas poser de difficulté particulière, puisque c'est devenu une habitude pour les collaborateurs. L'agilité, ça paie! ■

Ce webinar est disponible en replay: <https://tinyurl.com/ccigloycoagile>

NOUVEAU SERVICE CCIG

Une image vaut mille mots



Des études estiment qu'un consommateur moyen passera 100 minutes par jour à regarder des vidéos en ligne d'ici 2021.



Pour les entreprises, la vidéo devient l'un des meilleurs supports de communication. Grâce à son partenaire BeVisible, la CCIG propose à ses Membres de réaliser une vidéo, de style « teaser », présentant leur entreprise, marque, produit ou service à un tarif préférentiel.

En effet, les Membres de la CCIG bénéficient d'une remise de 25 %, soit un prix de Fr. 1485.- HT au lieu de Fr. 1980.- HT. Cette offre est valable pour une vidéo par entreprise membre et par année civile. Le descriptif détaillé de la prestation peut être consulté sur le site de BeVisible. ■

Un rabais supplémentaire de 50% aux 25 premiers



Pour le lancement de ce nouveau service vidéo, les 25 premiers Membres de la CCIG à en faire la demande bénéficieront d'une remise exceptionnelle de 50%, soit un prix de Fr. 990.- HT au lieu de Fr. 1980.- HT. Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 2020.

■ POUR EN SAVOIR PLUS: www.bevisible.swiss/ccig

INNOVATION

La crise stimule les projets communs innovants

Quelques semaines après le lancement du **Fonds d'innovation de crise et de résilience** (voir CCIGinfo de juin 2020), le projet connaît de nouvelles étapes.



« L'innovation ouverte ressurgit particulièrement lors des crises, car il y a un intérêt commun à résoudre les problèmes », estime Thomas Maillart, président d'Open Geneva. Cette idée de fonds permet de solliciter les gens pour du financement, certes, mais surtout de consacrer du temps à améliorer les choses. Prenons l'exemple de l'impression 3D, cette technologie additive perçue jusqu'alors comme un secteur de niche. Au début de la pandémie, les HUG ont eu un besoin urgent de produire des masques et autres articles qu'ils ne pouvaient obtenir. Aujourd'hui, il faut en effet attendre quatre mois pour obtenir une visière anti-infection. Grâce à des entreprises qui ont donné un coup de main, un cluster d'impression 3D spécifique a vu le jour. Les industries participantes, dont des marques horlogères, n'avaient pas de profit direct à en tirer. « On a retourné une situation de crise pour générer une réponse immédiate avec les moyens du bord », décrit Thomas Maillart. L'innovation ouverte a résolu ce que l'argent seul n'aurait pas permis de faire, et toute l'économie genevoise en a bénéficié ».

La résilience crée des opportunités sur le long terme, transforme

durablement l'industrie en rendant des outils accessibles à tout le secteur. Le fait de se doter d'un prototypage certifié, d'une qualité standard, sert déjà à ne plus dépendre uniquement de l'extérieur, mais peut aussi favoriser les exportations.

Appel à projets et hackathon

Lors de la création de ce fonds d'innovation, une trentaine de partenaires a été approchée. Dans un premier temps, les personnes intéressées ont rempli des formulaires sur un site web. Elles ont décrit leurs contributions, qu'il s'agisse d'un apport financier, d'heures à consacrer ou de partages d'expériences. Lors d'un appel à projets ont été cernés les problèmes existants, dont les données ont été agrégées en neuf thématiques (voir encadré ci-contre). À ce titre, le partenariat avec la CCIG, par ailleurs sponsor d'Open Geneva depuis trois ans, a permis de faire remonter l'information des entreprises membres.

En complément, un hackathon en ligne (le *Geneva Resilience Hack*) s'est tenu à la mi-juin. Plusieurs idées concrètes en ont émergé, dont certaines seront soutenues lors d'une campagne de *crowdsupport*, incluant du financement participatif. « La crise du coronavirus démontre les interdépendances et les fragilités du système en place, mais aussi ses formidables capacités de rebondir. Nous avons été surpris par cet enthousiasme collectif », explique Nicholas Niggli, secrétaire

général adjoint du Département du Développement Economique (DDE). L'économie genevoise passe actuellement par trois phases : la réaction à cette crise, le rebond et la relance. Mais pour faire preuve de véritable résilience, il faut mettre en commun les ressources et ne pas faire cavalier seul. Une approche transversale et multidimensionnelle que Genève a d'ailleurs encouragée depuis trois ans, sous l'impulsion du DDE et de plateformes telles qu'Open Geneva. Dans cet écosystème, la CCIG a servi de caisse de résonance.

Raisonnement sur le long terme

« On ne doit plus raisonner sur la résolution de problèmes à court terme ou par à-coups, mais le faire de façon qualitative et sur la durée, relève Nicholas Niggli. Nous avons beaucoup à apprendre de cette crise pour enrichir les modèles d'affaires dans le respect des Objectifs du développement durable de l'ONU ». À ce titre, Genève possède un potentiel énorme, car elle dispose d'une dimension locale et globale. Citons ici le récent sommet *Building Bridges*, qui a su lier ainsi le monde financier et international.

En résumé, l'agilité et l'innovation sont des moyens de concilier savoir-faire et faire-savoir afin de construire l'avenir. L'intelligence collective est la clé du succès grâce à l'union des forces qu'elle requiert. « Autant se donner à fond, car le jeu en vaut la chandelle », conclut Nicholas Niggli. ■

INDUSTRIE

Prise de température dans l'industrie

Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera début août sur Léman Bleu sa 14^e émission, dédiée aux entreprises genevoises qui travaillent dans la **dépollution des éléments naturels, tels que l'air et l'eau, avec des technologies novatrices.**

Cette émission comprendra une interview en plateau et un reportage dans deux entreprises locales. Pour rappel, les partenaires que

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

sont la CCIG, l'OPI, la FTI, l'UIG et la DG DERI proposent chaque mois sur Léman Bleu une émission thématique de 12 minutes, qui fait découvrir la mutation de l'industrie genevoise. Une plongée au cœur des sociétés technologiques, pour découvrir le savoir-faire, la diversité des métiers et les talents des entreprises à la pointe du secteur. ■

Pour voir la 13^e émission du « Monde de demain », qui porte sur l'agilité des entreprises genevoises en période de Covid-19 : <https://tinyurl.com/lemondededemain13>



Les 9 thématiques retenues pour le Fonds d'innovation de crise et de résilience

- 1 Télétravail, mobilité, espaces de travail et santé au travail
- 2 Technologies en soutien aux commerçants et restaurateurs
- 3 Résilience stratégique, organisationnelle et financière des PME
- 4 Futur des événements et du tourisme d'affaires
- 5 Formation, apprentissage et évaluation
- 6 Expression, culture et mode durables
- 7 Automatisation dans les métiers et zones à risque
- 8 Fabricants et fabrication digitale pour une production locale
- 9 Mise en œuvre de projets à distance pour les organisations internationales et les ONG

■ POUR EN SAVOIR PLUS : opengeneva.org/projet-resilience

SESSION | Formation continue

Développer un milieu de travail inclusif : management de la diversité et droits LGBT

6 et 7 novembre 2020

Contact | Programme détaillé | Inscription : www.unige.ch/formcont/cours/diversite

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE



Au service de la conformité et de la responsabilité sociale

Le CCIGinfo poursuit sa série sur l'intelligence économique avec comme partenaire stratégique Geneva Intelligence (voir CCIGinfo de mai et de juin 2020). L'initiative sur les multinationales responsables rencontre actuellement les faveurs des Suisses. Or, l'intelligence économique peut aider les entreprises à mieux gérer les risques, notamment en matière de conformité avec les normes éthiques et juridiques. Voici comment.



Selon un sondage de l'institut Link paru en mai dernier, 78 % des Suisses se déclaraient favorables à soutenir l'initiative sur les multinationales responsables. Cette initiative a pour objectif d'imposer aux sociétés siégeant en Suisse l'examen et le contrôle des conséquences de leurs activités sur les droits de l'homme et l'environnement. Les entreprises manquant à ce devoir de diligence ou ne respectant pas les obligations en matière de droits humains et environnementaux devraient alors répondre des dommages causés. Ainsi, une entreprise dont la production, même opérée par des sous-traitants, pollue une rivière ou implique le travail d'enfants pourra être sanctionnée.

L'intelligence économique, méthode pratique de recherche d'informations et d'analyse stratégique, a pour vocation de soutenir les acteurs économiques dans la prise de décision. Elle permet

d'identifier les opportunités mais également de mieux gérer les risques notamment en matière de conformité avec les normes éthiques et juridiques.

L'intelligence économique garante des relations d'affaires

Plusieurs services d'intelligence économique sont pertinents pour garantir la conformité des activités d'une entreprise et de sa chaîne de production. La *due diligence* est une étude d'honorabilité, qui cherche à mesurer et analyser la fiabilité d'un partenaire, d'un sous-traitant ou encore d'un fournisseur. Réaliser une *due diligence* sur un fournisseur permet de confirmer que ses pratiques et ses moyens de production respectent les normes environnementales et sociales incontournables sur le plan éthique mais également sur le plan juridique. Au-delà, d'autres considérations, telles que financières, peuvent être également analysées.

De la même manière, la *veille*, appelée également *monitoring*, peut participer à remplir les exigences d'une démarche de conformité. Elle consiste en effet à collecter, trier et diffuser de manière automatisée de l'information provenant de sources ouvertes. Ainsi, elle permet par exemple de surveiller la réputation des partenaires d'une entreprise. Elle peut également renforcer la vigilance face aux violations des droits humains et environnementaux dans

les pays dans lesquels ils opèrent leurs activités mais aussi face aux attentes des citoyens. Selon les objectifs poursuivis, la veille peut être d'ordre concurrentiel, politique ou encore juridique et technologique.

La veille stratégique, un atout pour les entreprises

Au vu de la quantité colossale d'informations disponibles et de l'instabilité de leur diffusion, la veille représente un gain de temps appréciable. Accéder rapidement à une information pertinente et fiable facilitant la prise de décision efficace est un bénéfice majeur, particulièrement face au phénomène grandissant des *fake news*. Pour les entreprises, un processus de veille permet de vérifier l'information, d'éviter de perdre de l'énergie et de se concentrer sur les réels enjeux de son marché.

Un autre avantage majeur de la veille est d'acquérir des connaissances sur son environnement économique afin d'anticiper et saisir les opportunités tout en évitant les risques. Par exemple, une veille politique, législative et sociétale permet d'identifier, voire de prévoir, les nouvelles normes réglementaires et l'évolution des comportements des consommateurs. L'entreprise pourra alors adapter son modèle d'affaires, son offre commerciale ou encore ses pratiques de production et de vente pour respecter ces exigences, éviter des pertes de parts de marché et même en gagner !

Dans le cadre de l'initiative pour des multinationales responsables, la veille pourra au contraire assurer la détection des éléments ne répondant pas aux exigences de conformité. L'entreprise pourra alors prendre les mesures nécessaires pour éviter la détérioration de sa réputation et les sanctions judiciaires ou pécuniaires en mettant fin, par exemple, à une relation d'affaires, tout en identifiant une alternative d'approvisionnement. D'autres solutions peuvent être envisagées, en exigeant notamment une amélioration des conditions de production d'un partenaire afin de respecter les normes environnementales et sociales.

L'intégration dans les procédures de conformité

En fonction de leurs besoins, de leur taille et de leurs moyens financiers, les entreprises peuvent décider d'intégrer un département de veille ou de conformité au sein de leurs structures. Il leur est également possible de faire appel à des cabinets spécialisés en intelligence économique pour bénéficier de ces prestations de veille et de *due dili-*

gence afin de répondre en partie aux attentes éthiques et légales. Externaliser la veille permet d'éviter les coûts d'intégration des outils et des compétences, en obtenant rapidement un service et une expertise sur mesure avec la livraison d'alertes en cas d'information urgente et de rapports de *due diligence*, le tout sans se soucier de l'aspect technique.

Afin de bénéficier d'une unité interne de veille stratégique la plus efficace possible, un accompagnement est souvent nécessaire dans sa création, notamment pour définir les besoins réels en information et le positionnement dans l'organigramme, pour conseiller des outils de veille, rédiger le cahier des charges et gérer le recrutement de même que la formation. Le délai de mise en place d'une telle structure interne est relativement long et peut souffrir de l'absence de spécialistes formés sur le marché. ■

Voir le webinar « L'intelligence économique : un avantage compétitif pour les acteurs économiques » :

<https://tinyurl.com/formationGI>

Offre pour les Membres de la CCIG

En cette période incertaine, l'accès à l'information stratégique peut constituer un avantage compétitif. Grâce à un partenariat avec Geneva Intelligence, la CCIG propose à ses Membres des prestations privilégiées en matière d'intelligence économique.

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.ccig.ch/intelec

Deux nouveaux venus à la CCIG



Forte de dix années d'expérience de chargée d'affaires en Suisse, dans une banque internationale puis pour une société de négoce de matières premières, **Pauline Zahlaoui** a rejoint la CCIG en qualité de Responsable de Projets et de Développement commercial. Elle est également en charge de la communauté des Membres et des Partenaires (dès le 1^{er} janvier 2021). Pauline est diplômée de l'Ecole Normale Supérieure et de la Sorbonne (Relations internationales et Philosophie); elle parle russe et anglais.

Titulaire d'un Bachelor en Relations Internationales, **Erik Simonin** a effectué un stage de trois mois au sein du Département politique de la CCIG dans le cadre de son Master en Science Politique à l'Université de Genève. Ayant démontré pendant ce temps ses compétences, il a été engagé pour compléter l'équipe. La CCIG se réjouit d'accueillir ces deux nouveaux collaborateurs. ■

LA SUITE DE L'HISTOIRE

Cette rubrique a pour but de relater l'avancement de projets dont le CCIGinfo s'est déjà fait l'écho, au fil de l'actualité.

Dans un article du CCIGinfo de février 2019 consacré à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) était évoqué un Plan national adopté depuis 2016.

Le 15 janvier 2020, le Conseil fédéral a adopté le plan d'action RSE révisé 2020-2023. Il confirme ainsi son engagement en faveur d'une conduite responsable des entreprises.

■ POUR EN SAVOIR PLUS : <https://tinyurl.com/seco-rse>

GESTION DE LA CRISE

Genève doit préserver sa tradition d'accueil

Contrairement à nombre d'hôteliers genevois, Xavier et Christian Rey, dirigeants du groupe familial, ont choisi de maintenir leurs cinq établissements 3 étoiles+ ouverts durant la pandémie.

La soudaineté de la vague infectieuse et l'incertitude qui planait même auprès des autorités ont déstabilisé l'ensemble des hôteliers. Respectivement CEO et président du Groupe Rey, Xavier et Christian Rey n'ont pas voulu abandonner à leur triste sort leurs hôtes fidèles. De nombreux étrangers ont été pris de court à la mi-mars par la pandémie, contraints de se confiner dans la Cité de Calvin. « Il nous était impossible d'imaginer des délégués internationaux rejoindre les abris PC pour s'héberger, explique Xavier Rey. La tradition d'accueil de Genève qu'on cultive depuis des années ne pouvait être mise à mal d'un seul coup ». Comme les 350 chambres du Groupe Rey ont la particularité d'être toutes équipées d'une cuisine, donc autonomes, cela l'a convaincu de garder ses hôtels ouverts en permanence, mais évidemment avec un personnel restreint et soumis aux conditions de la RHT (réduction d'horaire de travail) dès le début de la crise. « Dans l'hôtellerie-restauration, il n'y a pas que la notion d'exploitant à prendre en compte, mais aussi celle des propriétaires garants des emplois et qui voient leurs avoirs non rémunérés alors que les charges et amortissements perdurent », relève Christian Rey.

Créativité et proactivité

Outre l'impact économique, cette pandémie aura des effets durables sur les mesures de précaution sanitaires du groupe hôtelier qui produira, par exemple, son propre désinfectant et virucide 100 % écologique. Au lieu de laisser la situation sanitaire devenir anxiogène, il préfère intégrer de nouvelles



À gauche, Christian Rey, président et père de Xavier, CEO du groupe familial.

normes à long terme. Désormais, le groupe hôtelier lancera une campagne de promotion auprès de la clientèle nationale avec une offre en collaboration avec des clubs sportifs. « Cette collaboration est surtout orientée sur des associations sportives locales afin qu'elles proposent aux hôtes des activités estivales (promenade à cheval, wakeboard sur le lac, golf, jeux aquatiques, ...). On doit se conformer aux directives des autorités, mais on n'est pas obligés de temporiser pour innover », relève Xavier Rey.

En plus de la Genève internationale, le groupe hôtelier travaille étroitement avec les instituts sociaux du canton et l'armée. La longue carrière militaire de ses deux dirigeants, habitués à la flexibilité, les a aussi aidés à réadapter chaque matin leur stratégie en fonction de l'évolution de la situation et des décisions politiques. « Je tire un grand coup de chapeau au Conseil fédéral et aux banques qui ont fait preuve dans l'urgence de rapidité et de subtilité, relève Christian Rey. Mais aussi à des acteurs de l'ombre tels que notre responsable RH, qui a tout fait pour préserver notre personnel ». En conclusion, le Groupe Rey a pris en compte quatre notions-clés : le bien-être de ses hôtes, l'optimisation de ses coûts, la bonne gestion de ses liquidités et la stimulation de ses revenus. Avec en tête l'idée qu'une belle capacité d'hébergement est signe d'une ville florissante. ■

Une lettre adressée à Pierre Maudet

Le 11 mai dernier, Xavier et Christian Rey ont adressé une lettre au conseiller d'Etat Pierre Maudet, en charge du développement économique du canton de Genève, pour le rendre attentif à trois aspects spécifiques au domaine. Premièrement, les hôteliers rencontrent un problème de liquidités pour faire face aux dépenses incompressibles. En effet, les crédits transitoires sont limités à 10 % des précédents chiffres d'affaires annuels, mais les hôtels ne sont pas touchés de façon homogène et sont fortement impactés par la fermeture des frontières. L'idée serait donc d'augmenter ce plafond à 20 ou 25 %. Deuxièmement, il importe de clarifier la durée maximale d'usage de la réduction de l'horaire de travail (RHT) : la norme des 12 mois étalés sur 24 mois n'est pas claire quant à son activation. Enfin, il serait important de revoir les assouplissements en matière d'insolvabilité.

Pour reconstruire un avenir ensemble

Un collectif d'associations genevoises concernées par l'acte de construire a publié à la fin mai une communication commune afin de rappeler à l'ordre l'ensemble des sociétés qui œuvrent dans ce domaine.

La pandémie de Covid-19 a bouleversé l'ensemble de l'économie sans épargner la construction. Pour rappel, il y a eu la décision brutale du Conseil d'Etat genevois d'exiger la fermeture des chantiers dès le 20 mars. Même si quelques assouplissements ont été apportés par la suite, la quasi-totalité des travaux au bout du lac a connu un coup d'arrêt. Sur la tension du volet sanitaire s'est greffée celle de ne plus disposer de toute la main-d'œuvre frontalière requise.

Nombre d'entreprises, de mandataires et de maîtres d'ouvrage ont considéré un peu vite qu'il n'était pas de leur responsabilité d'assumer les conséquences financières de cette crise. De leur propre chef, ils ont adressé des factures complémentaires, des avenants au contrat ou des fins de non-recevoir, sans la moindre discussion préalable. Une attitude qui ne fait qu'aggraver une reprise d'activité déjà compliquée. Elle a donc poussé la Fédération genevoise des Métiers

du Bâtiment (FMB) à rédiger un communiqué commun avec les organismes associés*. « Le dialogue pour aboutir à des solutions équitables et pragmatiques s'impose », relève le président de la FMB, Pierre-Alain L'Hôte, par ailleurs également membre du Conseil économique de la CCIG. Des réponses spécifiques doivent être apportées de cas en cas, conformément au Code des obligations et à la norme SIA 118.

Un intérêt commun à s'entendre

« Ce rappel à la raison était d'autant plus nécessaire au moment crucial où nous devons trouver des solutions pour rouvrir les chantiers et se relever. On ne peut agir seuls sans se soucier des conséquences, ni penser retrouver les conditions d'exécution d'avant le coronavirus », poursuit Pierre-Alain L'Hôte. Tout le monde a intérêt à voir l'activité économique reprendre. Par ailleurs, les nombreux contrôles étatiques ou ceux menés par des syndicats farouchement opposés à la reprise n'ont pas permis de dénoncer ou de sanctionner des entreprises, tous s'accordant sur les mesures à mettre en œuvre pour réussir le déconfinement et les entreprises faisant l'effort de s'y conformer.

* Les signataires sont la Fédération genevoise des Métiers du Bâtiment (FMB), l'association des promoteurs-construc-teurs genevois (APCG), la Chambre genevoise immobilière (CGI), la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève (FAI) et l'Union suisse des professionnels de l'immobilier Genève (USPI Genève)



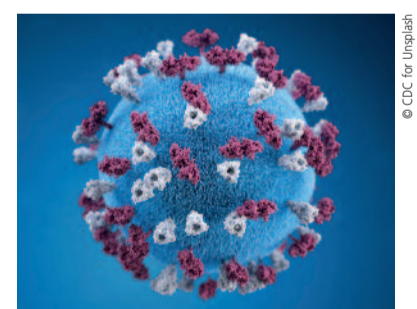
En parallèle, la FMB a sollicité un avis de droit pour faire la lumière sur les conséquences de la pandémie en termes de report des délais et de coûts induits; un avis transmis en toute transparence à l'ensemble des partenaires concernés. Les entreprises de la construction ont été rassurées par la détermination de l'Etat de Genève de prendre à sa charge certains aspects liés à la crise sanitaire. « Comme de nombreuses activités, nous avons été durement impactés, mais nous pouvons nous appuyer sur un cadre légal clair et des directives fédérales (OFSP et SUVA) mûrement réfléchies pour notre secteur. De plus, nous bénéficions d'un marché dynamique : la demande est soutenue et nos entreprises disposent, dans leur grande majorité, d'un carnet de commandes bien rempli, ce qui nous laisse augurer des perspectives encourageantes », conclut Pierre-Alain L'Hôte. Les leçons à tirer de la pandémie devront faire l'objet de décisions concertées entre ces partenaires pour reconstruire un avenir ensemble. ■

Appel aux entreprises volontaires pour la séroprévalence

Les Hôpitaux universitaires de Genève, en partenariat avec Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes, l'Hôpital de La Tour, l'EPFL et la CCIG ont lancé une opération sanitaire d'envergure.

Dans le cadre du déconfinement progressif consécutif à la pandémie de Covid-19, une enquête est lancée par les acteurs indiqués ci-dessus. Ce test intitulé SEROCOV-WORK+ est mené dans le canton de Genève sur base volontaire, anonyme et gratuite. Il a pour but d'étudier la proportion de travailleurs qui ont développé des anticorps contre ce nouveau coronavirus (SARS-CoV-2), car ils n'étaient pas confinés en raison de leurs activités. L'intention est aussi de suivre le statut immunologique de ces personnes dans le

temps et de mieux comprendre l'immunité éventuelle. En pratique, la CCIG propose aux entreprises membres intéressées de présenter leur candidature. Mais celles-ci doivent répondre à certains critères de sélection et, notamment, compter dans leurs effectifs une proportion significative de collaborateurs qui n'ont pas pu bénéficier des mesures de confinement ou d'aménagement des conditions de travail (comme le télétravail). Cette étude ne s'adresse en effet qu'à des groupes de personnes (collaborateurs d'entreprises ou de départements au sein d'une



entreprise) afin de dresser un tableau collectif de la situation. ■

Pour consulter toutes les informations sur cette étude et postuler pour participer : services.ccig.ch/SEROCOV

Cette action s'ajoute à toutes les opérations que la CCIG a mises en place pour aider les entreprises à affronter la crise, telles que la cellule CADRE, destinée aux entreprises qui doivent instaurer un plan de protection.

■ POUR CONSULTER LA CELLULE CADRE : services.ccig.ch/cadre

AGENDA

Remarques concernant les événements

Depuis le 6 juin, le Conseil fédéral autorise les manifestations comptant au maximum 300 personnes, à condition de disposer d'un plan de protection. La CCIG se réjouit d'organiser à nouveau des manifestations « en présentiel ». Elle ne peut cependant garantir leur tenue, qui dépendra de l'évolution de la pandémie et des mesures édictées par les autorités.

FORMATION RÉSERVÉE AUX MEMBRES

Vendredi 11 septembre 2020 de 8 h à 10 h - CCIG

Convaincre ou persuader? (1)

Améliorer l'impact de son langage non verbal



Vendredi 25 septembre 2020 de 8 h à 10 h - CCIG

Convaincre ou persuader? (2)

Se faire comprendre de son interlocuteur



CONVAINCRE fait appel au raisonnement: l'approche est purement argumentative. PERSUADER fait appel aux émotions et comporte une approche relationnelle et, donc, non verbale.

Ces deux ateliers peuvent être suivis indépendamment l'un de l'autre.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.cdig.ch/agenda

Les incontournables du réseautage

7 h 30 et 17 h 30 de la Chambre

Les 7 h 30 de la Chambre du deuxième semestre auront lieu les jeudis 17 septembre, 29 octobre et 17 décembre. Quant aux 17 h 30 de la Chambre, ils se tiendront les mardis 6 octobre et 24 novembre.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.cdig.ch/agenda (au fur et à mesure)

ÉVÉNEMENT CHINE

Mardi 18 septembre 2020 de 9 h à 18 h - CCIG

Décoder la « Chinese Business Culture »

Ce workshop organisé par la HEG Genève est conçu pour les cadres et dirigeants d'entreprises suisses qui travaillent ou souhaitent travailler avec la Chine.

Les Membres de la CCIG bénéficient d'un tarif préférentiel.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: <https://tinyurl.com/yd28bkcs>

Mardi 22 septembre 2020 de 16 h à 21 h
Bâtiment des Forces Motrices, Genève

Le Grand Prix de l'économie

Les Membres et les invités recevront une invitation par voie électronique.

Mercredi 23 septembre 2020 de 10 h à 17 h

Hôtel Ramada By Wyndham Geneva, rte des Jeunes 10-12, Genève

11^e Forum d'Affaires Franco-Suisse

La thématique de cette édition porte sur l'interculturel au féminin, regards croisés franco-suisse.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: <https://tinyurl.com/yamturxa>

Jeudi 8 octobre 2020 de 8 h 30 à 15 h 30 - Bobst Mex SA, route de Faraz 3, Mex (VD)

Convention d'affaires de l'Union lémanique des Chambres de commerce: Industrie des machines

Organisée par la CCIG, SwissMEM, l'ULCC et les Chambres de commerce membres, la prochaine Convention d'affaires ULCC consistera en une journée de conférences et de rencontres d'affaires qui mettra en valeur l'industrie des machines-outils.

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:
Alexandra Rys

Rédaction:
Mohamed Atiek, Fabienne Delachaux,
Nicolas Grangier, Alexandra Rys,
Erik Simonin

Publicité:
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations:
publications@cdig.ch

CCIG
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève
Adresse postale
Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



PLATINE

OR

ARGENT

BRONZE

SKYNIIGHT

BCGE

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

CGN

TGV Lyria

GONET
BANQUIERS 1845
175
2020

écol-club
MIGROS

MEDIAONE
CONTACT
GLOBAL. REACH. LOCAL TOUCH

devillard

BeVisible
SWISS

Allianz

PROTECTAS

PSS

BDO

eu Business School

easyJet

P&G

SWISS RISK
CARE

Integral
Groupe

BALESTRAFIC

JTI

fert

FLORIMONT

SIG

T&B



La crise actuelle démontre que nous sommes toujours plus forts unis, responsables et solidaires.

Genevois-es et acteurs économiques, vous êtes moteurs pour mettre en œuvre les meilleures actions pour Genève.

Ensemble nous pouvons mobiliser nos volontés et nos forces pour relever les défis environnementaux face à l'urgence climatique.

Nous sommes votre partenaire privilégié pour vous accompagner avec des solutions locales et durables.

